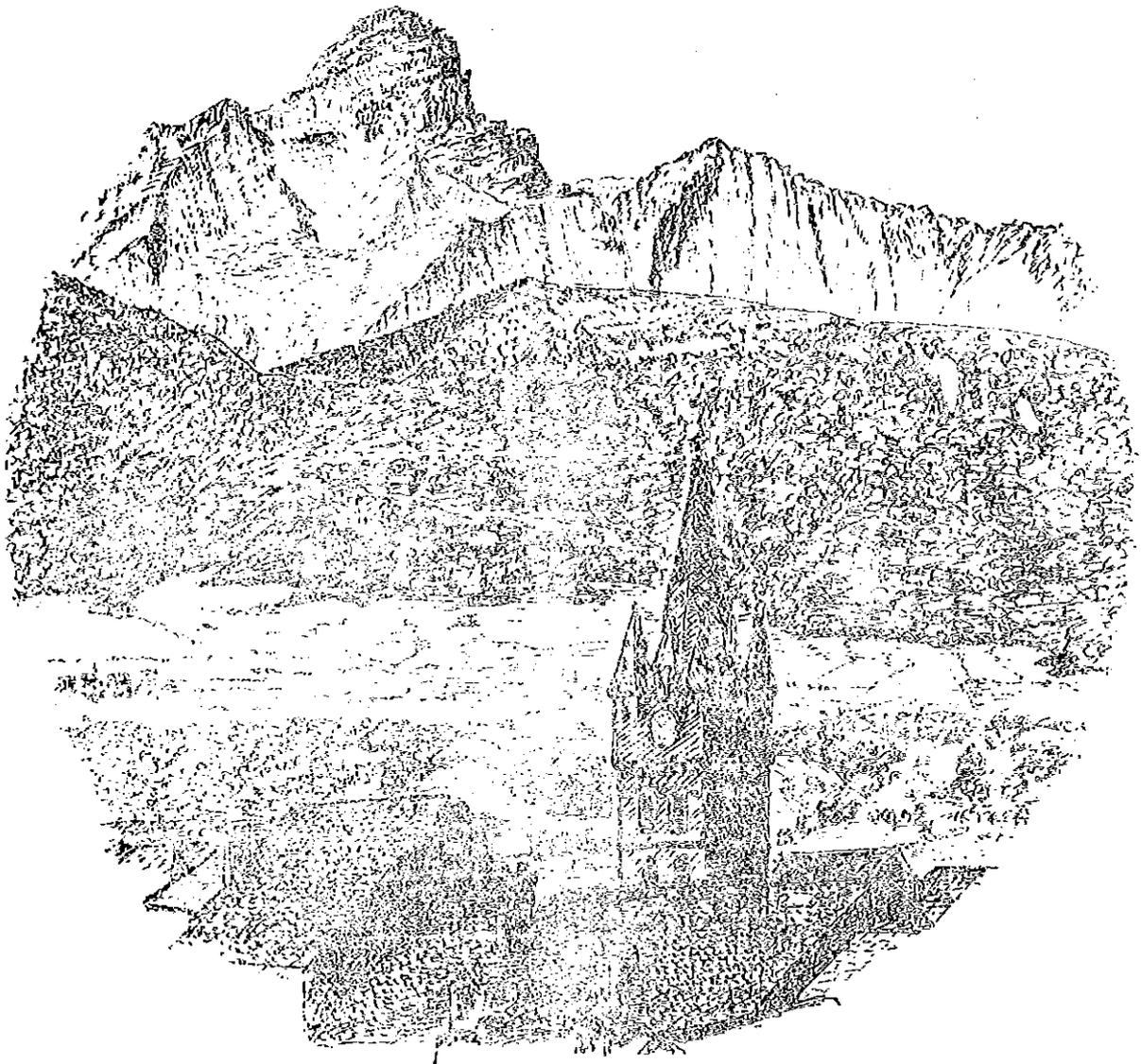


Club du 3<sup>me</sup> âge

# LE PETIT CORPATUS



N° 51

(Lamp - lamp & ...)

...

...

...

...

...

...

EN GRANDE PARTIE RECONSTRUIT ET ELARGI, LE NOUVEAU PONT DU SAUTET A ETE INAUGURE OFFICIELLEMENT LE 17 JUILLET A 11 HEURES.

--:--:--:--:--:--:--

Commencés début 1980, les travaux de reconstruction sont presque terminés mais d'ores et déjà on peut franchir à nouveau le pont pratiquement neuf dont l'inauguration a eu lieu le 17 juillet, en présence de nombreuses personnalités.

Outre une plus grande résistance, cet ouvrage offre la particularité d'avoir une chaussée plus large que l'ancien - six mètres au lieu de cinq - et des trottoirs d'un mètre vingt cinq au lieu de 45 centimètres.

LE PRECEDENT AVAIT 50 ANS.

Construit en 1930, le précédent pont donnait depuis quelques années des signes de faiblesse : le béton éclatait, le fer apparaissait alors et s'oxydait, les poteaux se fissaient.

Le centre d'études techniques de l'équipement de Lyon fut consulté à propos de la maladie de l'ouvrage et une étude fut entreprise en 1978 et 1979 pour analyser le processus de dégradation. On en arriva à la conclusion que le tablier étant plus léger que l'arc qui n'avait pratiquement pas bougé, il s'ensuivait des déformations thermiques du tablier qui s'allongeait à la chaleur forçant les poteaux au béton qui le supportait à pivoter.

Trois solutions étaient alors possibles : réparer en changeant les poteaux mais la largeur du tablier restait trop étroite et il ne pouvait s'agir que d'une réparation; détruire tout et en reconstruire un entièrement neuf mais il y avait l'inconvénient du prix et l'obligation de couper totalement la circulation pendant dix-huit mois; enfin démolir le tablier et les poteaux mais conserver l'arc et fixer dessus une charpente métallique plus légère avec une chaussée et des trottoirs plus large.

C'est cette dernière solution qui fut finalement retenue, le conseil général de l'Isère finançant l'ouvrage à 100% l'ouvrage (six millions de francs actuels au lieu de douze millions pour une reconstruction totale et quatre millions pour la première solution). En effet, cette route qui fut nationale, avait été déclassée et rendue au département il y a quelques années.

### LES TRAVAUX

Les travaux ayant pour maître d'oeuvre la direction départementale de l'équipement de l'Isère débutèrent donc en mai 1980. Il devait s'arrêter en novembre 1980 à la suite d'un retard pris par une entreprise sous-traitante qui s'était montrée défaillante et du mauvais temps.

Un pont Balley - du type de ceux que montent les militaires - fut momentanément installé pour ne pas entraver l'activité économique de la région et à Pâques 1981, les travaux reprirent normalement. La mise en circulation date du 10 juillet dernier mais il reste encore des travaux de réparation de l'arc qui sont en cours et qui seront terminés pour la fin août.

A noter que depuis le premier pont de 1930 les techniques ont bien évolué et que ce nouveau pont ne connaîtra pas les mêmes mésaventures que son prédécesseur en matière de dilatation; en effet, dans certains cas, une articulation a été fixée sur l'arc à la base du poteau pour faciliter cette dilatation et dans d'autres cas des appuis néoprène ont été placés entre le tablier et le poteau.

.....

## L'INAUGURATION

Hier matin, l'inauguration officielle commença par un exposé de M. Bruno VERDON, ingénieur d'arrondissement à la D.D.E. qui donna un aperçu historique sur l'origine du pont, expliqua pourquoi il n'avait pas été possible de le garder et fournit des détails techniques sur l'ouvrage d'art.

Les personnalités empruntèrent alors le cheminement piétonnier qui domine le barrage E.D.F. du Sautet - légèrement en dessous du pont - afin de voir ce dernier sous tous ses angles. Ce fut ensuite la coupe symbolique du ruban tricolore par M. René ROUSSEAU sous-préfet en compagnie du Dr Gérard CARDIN conseiller général maire de Corps. Tous les invités et ils étaient nombreux - se retrouvèrent ensuite au jardin de ville de Corps où avait été dressé à l'ombre un buffet auquel chacun fit honneur.

Pierre DESBRUYERES

Outre les personnalités déjà citées, nous avons noté la présence de MM. Georges MAUGIRON, Marcel BERTIER, Maurice PUISSAT, Pierre de VILLARD respectivement conseillers généraux de la Mure, Valbonnais, Monestier-de-Clermont, Mens; MM. Marcel FAURE directeur de l'Équipement Francis DAUCHEL ingénieur adjoint au chef de sous-groupe E.D.F.; Morel, chef de la subdivision de l'équipement de Mens, Plantevin et Monnier responsables de l'entreprise pilote du chantier Colas; de nombreux maires adjoints, conseillers municipaux et leurs épouses.

Au cours du lunch au jardin de ville, le Dr CARDIN se félicita qu'il n'y ait pas eu un seul accident du travail durant tous les travaux effectués à cent mètres de hauteur par rapport au fond des gorges et remercie le conseil général de sa générosité. M. René ROUSSEAU souligna l'importance économique d'une telle réalisation, nota l'étroite collaboration entre élus et administrations, exprima l'attachement qu'il porte à cette région.



M. Rousseau sous-préfet vient de couper le ruban symbolique, il en offre un morceau à M. le Dr Cardin conseiller général maire de Corps.

## BONNE RETRAITE Madame MONIER

A l'occasion du départ à la retraite de Mme Olga MONIER, directrice des classes primaires, la municipalité avait organisé une amicale réception à la salle des fêtes.

Un vin d'honneur était servi et le docteur CARDIN retraçait la carrière de Mme Olga MONIER, qui ayant commencé son activité à la Salette, a enseigné dans plusieurs communes du canton avant d'être nommée directrice à Corps, il y a 13 ans.

Le maire rendait ensuite un hommage chaleureux à cette institutrice dont le dévouement et les qualités pédagogiques ont marqué tant d'élèves. Il lui souhaitait de la part de la municipalité une longue et heureuse retraite et lui offrait un livre souvenir, une coupe de fleurs. Les parents d'élèves lui remettaient aussi un magnifique cadeau et une plante d'appartement.

Parmi la nombreuse assistance de cette sympathique réception, nous avons noté la présence autour du maire et de son épouse, des adjoints, des conseillers municipaux, de Mmes MATHIEU et SERRES, institutrices, Mr MAZEAS, chef de gendarmerie, Mme GARRIGUES assistante sociale du personnel scolaire, des enfants des écoles, de nombreux parents d'élèves et d'anciens élèves de Mme MONIER.



## PREMIERE EN PLANCHE A VOILE DANS LE MASSIF DES ECRINS.

Les moniteurs du centre nautique de l'Obiou à Corps (Isère) viennent de réaliser une première dans le massif des Ecrins. Il s'agit de la 1ère navigation en planche à voile sur le lac du Vallon, situé à une altitude de 2500 mètres, à 8km à vol d'oiseau au sud de Bourg d'Oisans.

Il a fallu à l'expédition 9 heures de portage à partir de Villard-Notre-Dame pour réussir à hisser la planche jusqu'aux Crêtes des Rochars de Terre Rousse (2796m). Une heure plus tard sur des eaux avoisinant zéro degré, la 1ère planche à voile évoluait sur le lac du Vallon, dans



Ce texte très beau et élogieux pour la montagne a été transmis par Mr et Mme René PRA, à l'intention des lecteurs du "Petit Corpatus".

LA MONTAGNE..... par J.J. ROUSSEAU

- La nouvelle Héloïse -

extrait de lettre de J.J. ROUSSEAU  
à sa bien-aimée, lors d'un séjour en  
montagne. (Région du Valais en Suisse)  
Année 1761.

"..... Je gravissais lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que j'avais pris pour être mon guide et dans lequel, durant toute la route, j'ai trouvé un ami plutôt qu'un mercenaire. Je voulais rêver, et j'en étais toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête. Tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard. Tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. Quelquefois, je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes où l'on n'eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré : à côté d'une caverne on trouvait des maisons, on voyait des pampres secs où l'on eût cherché que des ronces, des vignes dans les terres éboulées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans les précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés; la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects!

Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair obscur du soleil et des ombres, et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre; car la perspective des monts, étant verticale, frappe les yeux tout à la fois et plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'obliquement; en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre.

.... J'arrivais ce jour là sur des montagnes les moins élevées, et, parcourant ensuite leurs inégalités, sur celles des plus hautes qui étaient à ma portée. Après m'être promené dans les nuages, j'atteignais un séjour plus serin, d'où l'on voit dans la saison le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi; image trop veine de l'âme du sage, dont l'exemple n'existe jamais, ou n'existe qu'aux mêmes lieux d'où l'on en a tiré l'emblème.

Ce fut là que je démêlai clairement dans la pureté de l'air où je me trouvais la véritable cause du changement de mon humeur, et du retour de cette paix intérieure que j'avais perdue depuis si longtemps. En effet, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y

.....



PREFECTURE DE L'ISERE

CABINET DU PREFET

B.P. 1046

38021 GRENOBLE CEDEX

CAB/MM/AB n° 6594

Grenoble, le 6 JUIL. 1981

Le Préfet du Département de l'Isère

à Monsieur le MAIRE de CORPS

Vous aviez bien voulu appeler mon attention sur la candidature à la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers de :

MEDAILLE de VERMEIL

- M. GUEYDAN Gilbert

MEDAILLE d'ARGENT

- M. RIVIERE Roger

du Corps de CORPS.

J'ai le plaisir de vous faire parvenir, ci-joint, les diplômes afférents à cette distinction honorifique que j'ai décernée aux intéressés, au titre de la promotion du 14 juillet 1981.

Je vous laisse le soin de les remettre à ces candidats, en vous demandant de bien vouloir leur transmettre mes vives félicitations.

Jean-Claude AUROUSSEAU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE DE L'ISÈRE  
SERVICE DU GÉNIE RURAL DES EAUX ET DES FORÊTS

~~CEDEX N° 31 - 38 GRENoble GARE~~

B. P. N° 31 CENTRE DE TRI  
38040 GRENoble CEDEX

MODIFICATION DES ATTRIBUTAIRES DE SUBVENTION

Le décret n° 81-336 en date du 9 Avril 1981 paru au Journal Officiel du 12 Avril modifie le décret n° 79-268 du 22 Mars 1979 portant octroi d'avantages particuliers au titre de la mécanisation agricole en montagne.

Il prévoit l'extention sous certaines conditions du bénéfice de l'aide à la mécanisation agricole en montagne aux exploitants pluriactifs.

Peuvent donc bénéficier de cette aide :

1°) Les agriculteurs à titre principal, c'est à dire ceux qui consacrent à leur exploitation au moins 50 % de leur temps actif et, en tirent au moins 50 % de leur revenu de travail.

2°) Les autres chefs d'exploitation dont l'ensemble des revenus annuels non agricoles du foyer fiscal n'excèdent pas deux fois le SMIC ( dont la valeur est fixée pour 1981 à 28 700,55) soit 57 401,10 F. et qui sont installés sur une exploitation couvrant au moins la moitié de la superficie minimale d'installation soit 8 ha. Toutefois, sous réserve d'un avis favorable de la commission départementale des structures portant sur tout ou partie du département concerné, la possession d'une formation professionnelle agricole suffisante pourra remplacer cette condition de surface minimale pour l'octroi de l'aide.

En ce qui concerne les revenus non agricoles, le montant du revenu à retenir est calculé comme en matière de bâtiments d'élevage, en déduisant du revenu brut de l'année civile précédant celle de la demande, l'abattement de 10 % pour frais professionnels. Les autres déductions autorisées, en matière de calcul de l'impôt, ne sont pas prises en compte. Il sera joint au dossier un double de l'avis d'imposition sur le revenu (imprimé n° 1533 M) de l'année précédant celle de la demande de subvention.

Au cas où l'intéressé ne serait pas soumis à l'impôt, il devra produire une attestation sur l'honneur du fait que son foyer fiscal n'est pas imposable de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Le montant du SMIC à prendre en compte vous sera précisé chaque début d'année.

Les bénéficiaires définis au premier et deuxième paragraphes doivent résider en permanence en zone de montagne et mettre en valeur une exploitation dont le siège et 80 % au moins de la superficie agricole utile sont situés dans cette zone.

.../...

## DISPOSITIONS DIVERSES

L'imprimé certificat de conformité joint au dossier de demande de subvention doit être complété par la référence au nouveau décret.

A compter du 1er Janvier 1982, les factures, jointes au dit dossier ne seront prises en considération que pendant un délai maximum d'un an à partir de leur date d'établissement.

Toutes les autres dispositions du décret du 22 Mars 1979 demeurent applicables notamment en ce qui concerne la liste des matériels subventionnables et le montant des subventions.

GRENOBLE, le 28 Juillet 1979

## Concours de doublettes du 16 août



**Perdants 1<sup>re</sup> partie.** — Busti (Jarrie), Plançon (P.C.G.), Boisselier (Corps), Cattani (P.C.G.), Baptiste (Corps), Montperoux (Lyon), Joubert (P.C.G.), L. Galvin (Corps), Charles (Corps), Nougier (Corps), Micoud (Jarrie), Teimbimdi (Aspres), Nancel (P.C.G.), Combe (Corps), Dandré (P.C.G.), Gueydan-G. (Corps), Chavas (Jarrie), Barnel (Aspres), Orlarey (La Mure), Magias (Corps), Desbois (Corps), Marcellin (Corps), Combel (Gap), Gignotti (La Mure), Jampier (La Motte), Arrighino (Monteynard), Celloro (Vizille), Terrier (La Mure).

**Perdants 2<sup>e</sup> partie.** — Ronat (La Motte), Dinale (Corps), Giraud (P.C.G.), Alain (Saint-Firmin), Fouque (Corps), De Lazari (Alpine Pétanque Grenoble), Léon (Saint-Firmin), Franceschini (Pelafol), Collomb (Saint-Bonnet), Bernard (Corps), Cellauro (Vizille), Payan (Lubac), Ravix (Varves), Grimaldi (Corps), Maurel (P.C.G.), Heyraud (Saint-Firmin), Melmoux (La Mure), Galisson (La Mure), Barran (Aspres).

**Gagnants (3<sup>e</sup>).** — Reynouard (Gap), Signaire (Domène), Dau-

marc (Saint-Bonnet), Mangani (La Mure), Pacal (Saint-Firmin), Laurent (Villard-Loubière), Pellissier (Corps), Napoléon (P.C.G.).

**1/2 finale.** — Reynouard 13, Pascal 10, Laurent 13, Pellissier 11, Signaire 13, Mangani 3, Daumarc 13, Napoléon 8.

**1/2 finale.** — Reynouard 13, Laurent 9, Daumarc 13, Signaire 12.

**Finale:** Dumarc, Escallier, (Saint-Bonnet) gagnent Reynouard-Brinchiotti (Gap) par 15 à 10 et remportent la coupe offerte par la municipalité. La consolante est gagnée par De Lazari (alpin pétanque) contre Joubert Borgnetti, P.C.G. et remporte la 2<sup>e</sup> coupe.

Ce 1<sup>er</sup> grand concours de pétanque organisé par la pétanque club grenoblois, président Paul Francou et le F.C. Obiou (responsable et animateur Roger Paulin), a connu un gros succès. Ce fut une lutte entre doublettes iséroises et haut-alpines et la finale devait se disputer entre elles. Merci à la municipalité, qui a patronné ce concours avec 2 coupes, aux restaurateurs qui ont offert quelques repas, à M.

Dévoluy, gérant du Clos, qui ont ainsi collaboré à la réussite de ce concours qui ne restera pas sans lendemain.

# Cuisine

## AUBERGINES FARCIES A LA CATALANE

**Ingrédients pour 4 personnes :** 4 belles aubergines; 125 g de poitrine salée; 1 poignée de mie de pain; 2 gousses d'ail; 1 petit bouquet de persil; 1 dl d'huile d'olive; 1 verre de lait; 1 bol de sauce tomate relevée; sel, poivre.

**Préparation :** 30 minutes.

**Cuisson :** 25 minutes - Thermostat : 6.

**Ustensiles :** 1 bol, papier absorbant, 1 cuiller, 1 poêle, 1 écumoire, 1 couteau, 1 fourchette, 1 jatte, 1 plat à four, 1 saucière.

Faites tremper la mie de pain dans le lait. Lavez la poitrine sous l'eau froide pour la dessaler un peu.

Lavez et essuyez les aubergines sans les peler. Coupez-les en deux, dans le sens de la longueur.

Dans une poêle contenant de l'huile chaude, plongez les aubergines et faites-les frire pendant 1/4 d'heure, en les retournant, puis égouttez-les.

Creusez-les, en mettant de côté la chair que vous retirez.

Hâché la poitrine, les gousses d'ail épluchées, et le persil. Mélangez le tout, dans une jatte, avec la mie de pain pressée et la chair des aubergines.

Polvrez, ne salez pas trop. Farcissez les fonds d'aubergines que vous disposerez ensuite dans un plat à four.

Enfournez et laissez cuire 25 minutes.

Servez les aubergines chaudes ou froides, accompagnées d'une saucière de sauce tomate relevée, chaude ou froide.

## ROTI DE VEAU AUX OLIVES

**Ingrédients pour 4-5 personnes :** 1 rôti de veau d'1 kg; 250 g d'olives vertes dénoyautées; 1 boîte 1/2 de champignons; 2 tomates; 1 gros oignon; 3 gousses d'ail; 1 verre de vin blanc; 1/2 verre d'huile; thym, laurier; persil; sel, poivre; 1 cuillerée à dessert de farine.

**Préparation :** 15 minutes.

**Cuisson :** 1 heure 15.

**Ustensiles :** 1 cocotte, 1 petite casserole, 1 assiette, 1 couteau, 1 cuiller en bois.

Dans une petite casserole, faites blanchir 5 minutes les olives à l'eau bouillante.

Dans la cocotte, faites dorer le rôti de veau, dans l'huile chaude. Une fois la viande revenue de tous côtés, retirez-la et réservez-la.

Dans la même cocotte et dans le jus de cuisson du veau, mettez l'oignon émincé et les gousses d'ail écrasées. Faites revenir à feu moyen, en remuant avec la cuiller en bois.

Ajoutez les tomates pelées, épépinées et coupées en morceaux. Saupoudrez de farine et assaisonnez. Mouillez avec l'eau des champignons et le vin blanc. Aromatisez avec le thym, le laurier et quelques brins de persil.

Remettez le rôti de veau dans la cocotte. Couvrez et laissez mijoter pendant 1 heure.

15 minutes avant de servir, ajoutez les champignons et les olives.



T A R I F   L O C A T I O N S   A N N E E   1 9 8 1

SALLE des FETES

MATERIEL

NATURE DE LA LOCATION	Prix de Base	Supplément :Sté extérieure
Concours de belotte	100	45
Concours de loto	200	55
Arbre de Noël	100	45
Mariage 1 jour	200	85
Mariage 2 jours	250	150
Banquet repas 2 jours société	250	150
Banquet repas 1 jour société	200	90
Théâtre scolaire	gratuit	75
Théâtre	150	75
Vin d'honneur	50	75
Réunion	gratuit	75
Bal se terminant à 2 Heures	200	150
Bal matinée-soirée (14H - 2 H)	200	150
Fête payante 14H - 21H	150	50
Fête payante matinée et soirée	200	90

CHAISES :  
 Commerçants ..... 3,00 F  
 Particuliers ..... 2,00 F  
 Sociétés extérieures ..... 2,00 F  
 Communes ..... 2,00 F

TABLES :  
 Commerçants ..... 15,00 F  
 Particuliers ..... 5,00 F  
 Sociétés extérieures ..... 5,00 F  
 Communes ..... 5,00 F

RECETTES:

SUBVENTIONS (CORPS + SYNDICAT INTER COMMUNAL)	5800,00
SPONSOR	1500,00
DMU (M <sup>rs</sup> PORCERO)	200,00
TOMBOLA	2608,00
LICENCES	1080,00
MATCH POMPIERS	410,50
BRLS	343,65
CHALLENGE Christian PORCERO + TOURNOI DE SIX	1100,00
TOURNOI PING PONG DES SEUNES	292,60
BUVETTE STADE	27,90
BUVETTE JOUEE PELLA FOL	4635,00
FORFAITS EQUIPES ADVERSES	390,00
COLLECTES DIVERS REPAS	395,00
SOLDE SAISON 79/80 CAISSE JEU'S Banque	5316,21
	<u>24103,96</u>

DEPENSES:

LIGUE	1987,00
DISTRICT	1760,00
ASSURANCES	1859,00
ARRISTRAGE	1223,00
TRANSPORTS	1874,30
EQUIPEMENTS	3554,00
FONCTIONNEMENT	1567,49
DETTES SAISON 72/78 (Soldées)	2800,00
DEFICIT BAL (M.6.80)	640,00
TOURNOIS EXBENS + CARABNE	563,00
RECEPTIONS - BOISSONS	4016,80
DIVERS	85,80
	<u>21940,39</u>

SOLDE GLOBAL SAISON 80/81 = 2163,57

CAISSE = 715,30  
 BANQUE 1418,29  
 FOND DE CAISSE: 50,00

COURSE DU 15 AOUT 1981

CORPS - LE SAUTET - CORPS -

Les 3 premiers

- 1 - DELOR Francis - 17 ans  
Temps : 27mn 30 sec.  
Moyenne : 15,5 km/h
- 2 - SMAGGHE Frédéric - 17 ans  
Temps : 28mn 22 sec.  
Moyenne : 15 km/h
- 3 - TUET Marc - 15 ans  
Temps : 30mn 09 sec.  
Moyenne : 14 km/h

La première femme

SMAGGHE Danielle 24 ans  
Temps : 33mn 35 sec.  
Moyenne : 12,6 km/h  
Place : 10ème

Le plus jeune - GUEYDAN Pascal - 9 ans  
Temps : 43mn 11 sec.  
Moyenne : 9,7 km/h  
Place : 37ème

Les records : Inscrits : 47 dont 10 femmes  
8 au dessous du record de l'année précédente.  
7 ayant moins de 10 ans.

Le Chronométrage était assuré par Jean-Yves GELIN

---

ARRIVEE

- 1er - DELOR Francis  
2ème - SMAGGHE Frédéric  
3ème - TUET Marc  
4ème - LECLERC hervé  
5 - ASSENIN J.Michel  
6 - EYMARD Pascal  
7 - CAPOM Olivier  
8 - ROIRON J.Pierre  
9 - BEGAGI Pierre  
10 - SMAGGHE Danielle  
11 - GALVIN Pierre-Frédéric  
12 - GAROUD Jacque  
13 - BALMET Jean-Louis  
14 - BOUTEILLER Patrick  
15 - BLIER Briand  
16 - BOISSONIER Jean  
17 - VAUDREJOL André  
18 - BENKENI Karim  
19 - KAROCKI J.Marc  
20 - GARRAUD (père) Robert  
21 - GARAUD J.Luc  
22 - MEGIAS Stéphane  
23 - SMAGGHE Michele

- 24ème - MARASSO Jacques
- 25ème - JOURDAN Nadège
- 26 - BOUILLE Patrick
- 27 - Mme ROIRON Régine
- 28 - SMAGGHE Bernard
- 29 - REYNIER Richard
- 30 - MANCAUX Stépnane
- 31 - SAUNIER Philippe
- 32 - VALET Pascal
- 33 - VAN HOEE Brian
- 34 - GARRIGUES Benoit
- 35 - GARRAUD Franck
- 36 - CHAMAD Joël
- 37 - GUEYDAN Pascal
- 38 - BALMET Sandrine
- 39 - MARCOUX Alain
- 40 - ROUX Annette
- 41 - ROUX Elie
- 42 - JOURDAN Christelle
- 43 - CORDIER Gilles
- 44 - MANTREAU Bruno
- 45 - MONTANO Carmen
- 46 - REYNIER Corine
- 47 - MATHIEU M.Charlotte

---

AVIS DE LA MAIRIE

L'appel d'offre concernant les travaux de réhabilitation de l'hôtel du Palais a été infructueux.

Un dernier délai a été donné jusqu'en septembre 1981 pour recevoir les soumissions.

Se renseigner en Mairie de Corps ou à l'O.P.A.C. de l'Isère.

---

ORDURES MENAGERES

Au 1er septembre, changement d'horaire, les ordures ménagères seront ramassées le lundi, jeudi et samedi à partir de 8 heures.

---

L'ATELIER : ISERE - ALPE

Cherche personnel

s'adresser à l'atelier.

---

Rire le meilleur remède ?

Une mère de famille essaie de fourrer dans la tête de son jeune fils quelques rudiments d'arithmétique.

- Supposons lui dit-elle que tu ailles pique-niquer avec grand' père, Maurice, Alice et Marie - Combien de bouteilles de jus d'orange emporteras-tu ?
- Quatre.
- Mais non voyons cinq
- Quatre insiste le mioche. Moi je veux un jus de pamplemousse.

# Vacances scolaires 1981-1982

## Le calendrier complet pour chaque académie

	Toussaint	Noël	Février	Printemps
<b>Grenoble</b> (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)	Du 30 oct. au 5 nov.	Du 22 déc. au 4 janv.	Du 19 fév. au 1 <sup>er</sup> mars	Du 2 avril au 19 avril
<b>Lyon</b> * * (Ain, Loire, Rhône)	Du 31 oct. au 3 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 30 mars au 15 avril
<b>Dijon</b> (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne)	Du 30 oct. au 9 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 3 avril au 19 avril
<b>Aix-Marseille</b> (Alpes - de - Haute - Provence, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse)	Du 31 oct. au 9 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 2 avril au 15 avril
<b>Clermont-Ferrand</b> (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)	Du 23 oct. au 2 nov.	Du 18 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 27 mars au 13 avril
<b>Amiens</b> (Aisne, Oise, Somme)	Du 24 oct. au 2 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 20 fév. au 1 <sup>er</sup> mars	Du 17 avril au 3 mai
<b>Besançon</b> (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire-de-Belfort)	Du 31 oct. au 9 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 3 avril au 19 avril
<b>Bordeaux</b> (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)	Du 24 oct. au 2 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 20 fév. au 1 <sup>er</sup> mars	Du 9 avril au 26 avril
<b>Caen</b> (Calvados, Manche, Orne)	Du 24 oct. au 2 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 3 avril au 19 avril
<b>Corse</b> (Haute-Corse, Corse-du-Sud)	Du 30 oct. au 5 nov.	Du 18 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 3 avril au 19 avril
<b>Créteil</b> (Seine-et-Marne, Seine-St-Denis, Val-de-Marne)	Du 31 oct. au 9 nov.	Du 22 déc. au 5 janv.	Du 6 fév. au 15 fév.	Du 27 mars au 14 avril
<b>Lille</b> (Nord, Pas-de-Calais)	Du 31 oct. au 9 nov.	Du 19 déc. au 4 janv.	Du 13 fév. au 22 fév.	Du 3 avril au 19 avril

Les dates correspondent au démarrage des vacances s'entendant à après le classe. Celui du retour s'entendant à au matin. Dans la plupart des académies, le retour scolaire est légèrement décalé dans les classes préparatoires aux grandes écoles, afin d'assurer une liberté de temps de préparation des élèves avant le concours dont les dates sont nationales.

1) A Limoges, les cours du 1<sup>er</sup> juin 82 seront récupérés à par anticipation le 26 mai.

2) A Lyon, les élèves auront un congé supplémentaire entre le Toussaint et Noël, du 7 novembre au 8 novembre.

<b>Limoges</b> (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 13 fév. ou 22 fév.	Du 3 avril ou 19 avril
<b>Montpellier</b> (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)	Du 30 oct. ou 6 nov.	Du 18 déc. ou 4 janv.	Du 12 fév. ou 22 fév.	Du 2 avril ou 19 avril
<b>Nancy-Metz</b> (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges)	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 12 fév. ou 22 fév.	Du 3 avril ou 19 avril
<b>Nantes</b> (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée)	Du 24 oct. ou 2 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 13 fév. ou 22 fév.	Du 3 avril ou 19 avril
<b>Nice</b> (Alpes-Maritimes, Var)	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 22 déc. ou 4 janv.	Du 6 fév. ou 16 fév.	Du 27 mars ou 13 avril
<b>Orléans-Tours</b> (Cher, Eure-et-Loire, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)	Du 29 oct. ou 6 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 12 fév. ou 22 fév.	Du 3 avril ou 19 avril
<b>Paris</b>	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 22 déc. ou 6 janv.	Du 6 fév. ou 16 fév.	Du 27 mars ou 14 avril
<b>Poitiers</b> (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)	Du 23 oct. ou 3 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 20 fév. ou 1 <sup>er</sup> mars	Du 10 avril ou 23 avril
<b>Reims</b> (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 12 fév. ou 22 fév.	Du 3 avril ou 19 avril
<b>Rennes</b> (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan)	Du 27 oct. ou 3 nov.	Du 18 déc. ou 4 janv.	Du 10 fév. ou 1 <sup>er</sup> mars	Du 2 avril ou 19 avril
<b>Rouen</b> (Eure, Seine-Maritime)	Du 24 oct. ou 2 nov.	Du 18 déc. ou 4 janv.	Du 12 fév. ou 22 fév.	Du 10 avril ou 23 avril
<b>Strasbourg</b> (Bas-Rhin, Haut-Rhin)	Du 30 oct. ou 6 nov.	Du 22 déc. ou 7 janv.	Du 26 fév. ou 1 <sup>er</sup> mars	Du 17 avril ou 3 mai
<b>Toulouse</b> (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tam, Tam-et-Garonne)	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 19 déc. ou 4 janv.	Du 13 fév. ou 22 fév.	Du 3 avril ou 19 avril
<b>Versailles</b> (Essonnes, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Yvelines)	Du 31 oct. ou 9 nov.	Du 22 déc. ou 6 janv.	Du 6 fév. ou 16 fév.	Du 27 mars ou 13 avril



CLUB DU 3° AGE

INVITATION

Tous les membres du club sont invités à un goûter offert par la municipalité de Pellafol, le samedi 12 septembre à 16 heures à Pellafol.

Le transport sera assuré, se faire inscrire chez Madame Madeleine ROCHAS ou Mme Alice EYMARD.

--:--:--:--:--:--

COMPTE RENDU DES ACTIVITES

Du 11 au 15 Mai - Voyage à Venise, Vérone et le Lac de Garde.

Le 9 juin - Rencontre inter-club, qui a rassemblé 250 personnes des clubs de Tullins, La Motte d'Aveillans, Valbonnais, Le Perier, du Doubs et de Corps.

Le 20 juin - Bal des Pères et Mères.

Le 24 Juin - Sortie à Marseille, visite du chateau d'If et de Notre Dame de la Garde.

Le 19 juillet - Vente du Pain et de Fromage blanc.

Le 9 août - Kermesse et vente d'objets réalisés par le club.

Le 12 août - Les PREVISIONS -

Le 5 septembre - Rassemblement à St-Etienne de St Geoirs.

Le 12 septembre - Goûter ) à Pellafol

Du 29 septembre au 13 octobre - Séjour à St Raphaël

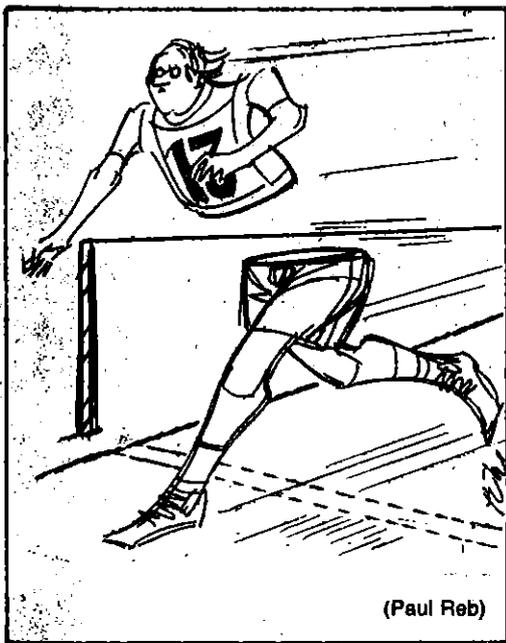
--:--:--:--:--:--

CARNET DE DEUIL

Tous les membres du club ont appris avec tristesse la mort de Mlle Augusta HOSTACHY, soeur de Mme Juliette ARBOUET, leur dévouée trésorière, ils prennent part à sa douleur et lui présentent leurs sincères condoléances.

--:--:~:~:~:~:~:~

Rions  
un  
peu



(Paul Reb)



— Personnellement, je trouve que le coloris vous avantage.  
(Jean Bellus)



— Zéro à zéro à la fin de la première mi-temps, rien n'est encore joué... C'est ça, ma chère, la glorieuse incertitude du sport !  
(Tetsu)



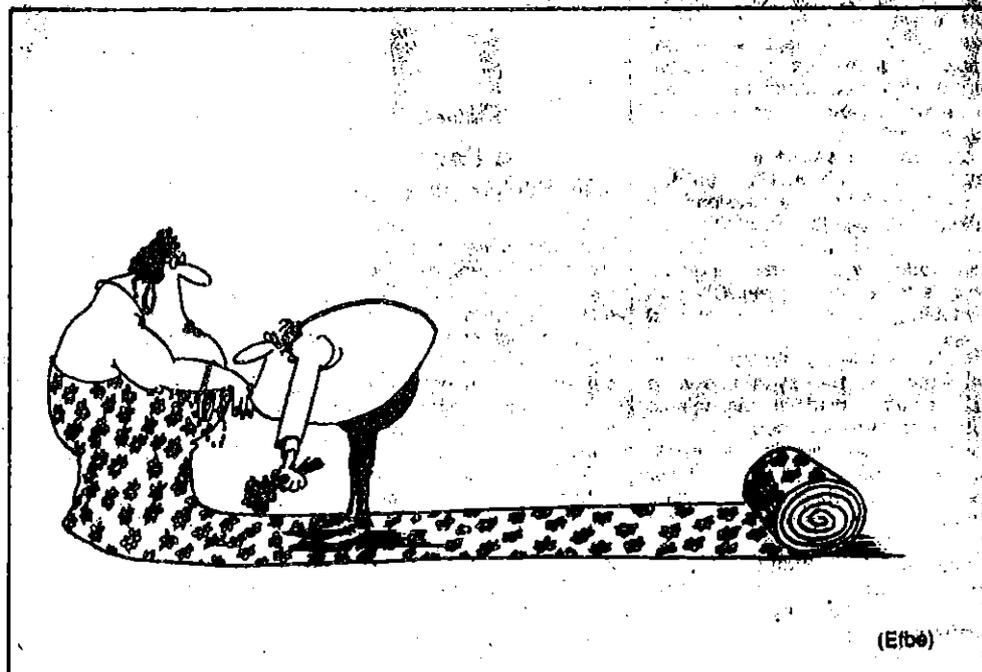
— Pour toi qui t'intéresses à l'écologie, je me suis acheté des petites choses à fleurs pour le printemps !  
(Chen)



— C'est pas une raison, parce que je ne sais pas quoi faire, pour m'abimer la santé à travailler !  
(Gad)



— Vous gardez votre tête d'hiver jusqu'à quelle date ?  
(Jacques Faizant)



(Efbé)